



Quel avenir pour la verrue qui fait face à la gare ?

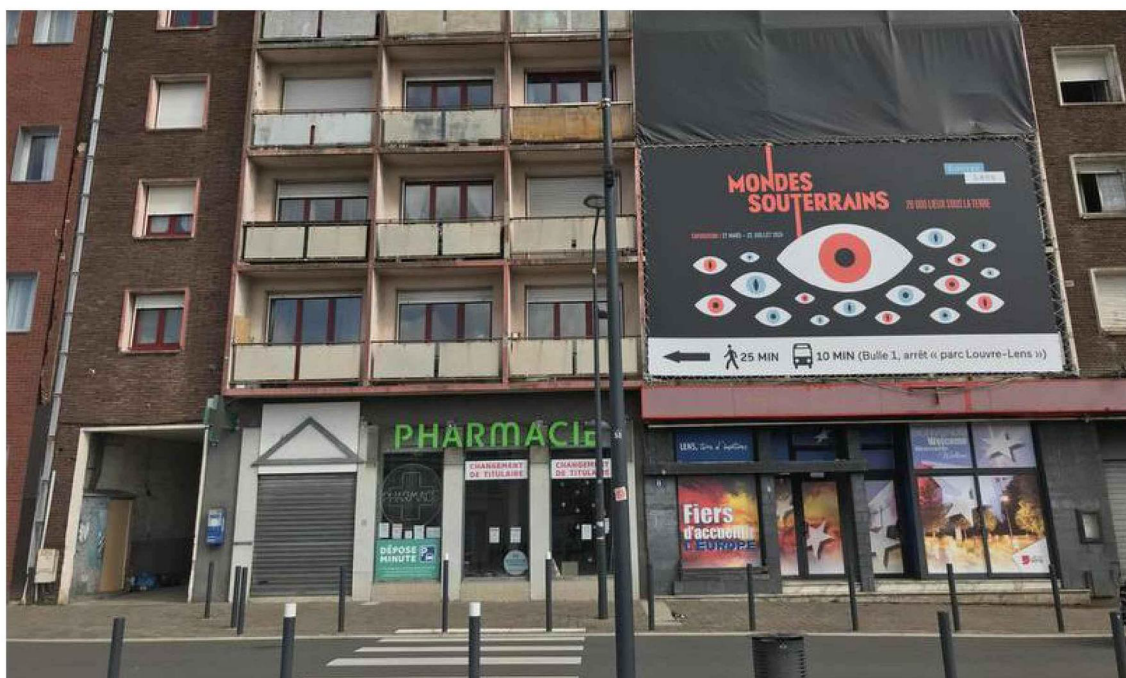
N'ayons pas peur de parler de verrue au regard de la métamorphose des alentours. Les bâtiments anciens situés place de la Gare à côté du rutilant Apollo attendent leur reconversion. Une délibération votée lors du dernier conseil municipal lève le voile sur un projet mêlant, commerce, logements et bureaux...

PAR DJAMEL MEZINE
lens@lavoixdunord.fr

LENS. Une place de Gaulle toute neuve, une enfilade d'immeubles tertiaires rutilants ou en construction le long de la rue Jean-Létiennette⁽¹⁾, l'ancienne salle de spectacle Apollo transformée en hôtel, logements et pharmacie... Les abords de la gare de Lens ont changé de visage ces dernières années mais dans cette « entrée » de ville qui sent le neuf, il y a ces deux bâtiments, l'un sous bâche, l'autre à la façade décrépie, voisins du programme Apollo. Et ça tranche... Si cette verrue attend toujours sa

“Ce projet correspond à notre souhait de proposer une nouvelle gamme de logements.”

reconversion, une délibération votée en conseil municipal lève le voile sur le projet qui s'y trame. On y apprend que l'immeuble, qui correspond au numéro 8 de la place De Gaulle⁽²⁾, a été vendu le 2 février 2021 à la SCI lennoise Bella Junior. Une transaction à 261 000 € pour 584 m² de surface cadastrale mais une transaction sous conditions vu les enjeux : l'acquéreur devait en effet proposer, au 31 décembre 2021, « un projet présentant une programmation et une qualité architecturale compatibles avec le développement en cours sur le secteur; porte d'entrée majeure de la ville (...) sous peine de devoir verser à la



Les deux bâtisses sont concernées par ce projet.

commune la somme de 20 000 € ». Mais dans les mois qui ont suivi cet acte, la pandémie de coronavirus, et son cortège de restrictions, se sont invités et ont sensiblement changé la donne. Conséquence : l'acquéreur n'a pu respecter son obligation de délai...

« ATTIRER UNE NOUVELLE POPULATION »

Le conseil municipal vient de rectifier l'acte de vente en le prolon-

geant, sans toutefois préciser de nouvelle échéance.

Ce sera l'occasion pour le promoteur Novalys, associé à la SCI, de peaufiner un projet comprenant un rez-de-chaussée commercial « afin de poursuivre la redynamisation de la rue en lien avec l'hôtel Apollo », des étages réservés à des activités de bureau, la création de 45 logements privés (T2 au T4) « afin d'attirer une nouvelle population sur ce secteur ».

Si la ville insiste, c'est que le programme a ses faveurs. « Il correspond à notre souhait de proposer une nouvelle gamme de logements (...), le projet architectural participe à la mise en valeur du patrimoine local, notamment au regard de la gare, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques », a commenté Jean-Christophe Desoutter, adjoint au maire en charge des relations économiques et commerciales et rapporteur de

la délibération. Également salué, le prolongement avec le projet Apollo récemment livré par un autre promoteur.

Une fois la version définitive soumise à la ville, il sera alors temps, si elle le valide, de passer à sa concrétisation. À suivre. ■

1. Dans le cadre du programme ZAC Centralité porté par la communauté d'agglomération Lens-Liévin.

2. Le projet évoqué dans la délibération comprend également le numéro 10.